



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique du sport

Question écrite n° 71879

## Texte de la question

M. André Lebrun appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports qui, après les « Rencontres sur l'avenir de l'éducation populaire » organisées à la Sorbonne en novembre 1998, a souhaité que la réflexion initiée à cette occasion soit poursuivie sur tout le territoire et concerne tous ceux qui se réfèrent, explicitement ou non à cette démarche. Elle a donc invité tous les acteurs, associatifs, syndicaux, mutualistes, coopératifs, les élus et les citoyens à s'investir dans son « offre publique de réflexion » (OPR), à analyser les politiques publiques et à formuler de nouvelles propositions d'action. Ainsi, de septembre 1999 à novembre 2000, 520 groupes se sont réunis et ont produit de volumineuses contributions qui devaient donner lieu à la rédaction d'un Livre Blanc les recensant et sur lesquelles elle devait indiquer son point de vue, formuler des orientations de travail pour son ministère et des informations aux autres membres du Gouvernement concernés. Enfin, elle avait indiqué que cette offre publique avait vocation à devenir une offre permanente, démarche parfaitement conforme à celle de l'éducation populaire. La publication de « Citoyens... chiche ! » ne semble pas répondre aux espoirs de ceux qui se sont engagés dans l'OPR et qui attendent une annonce explicite de sa part sur les suites qu'elle compte donner à cette opération. La récente discussion du budget de la jeunesse et des sports n'a pas apporté d'éléments à ce sujet. Il lui serait reconnaissant de bien vouloir l'informer des modalités d'exploitation des nombreuses contributions reçues et d'organisation de l'offre permanente de réflexion qu'elle compte mettre en oeuvre.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Lebrun](#)

**Circonscription :** Nord (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71879

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 janvier 2002, page 254